

## Bulletin d'informations municipales



# Les Echos de Saint-Mau

**Bulletin d'informations municipales - Commune de Saint-Maurice-de-Rémens - Août 2019 - Numéro 5**

**Directeur de la publication:** Eric Gaillard, Maire

**Réalisation :** Eddy Labbé, Conseiller Municipal

**Ont participé à cette édition :** Christine Aucel, Jean-Marc et Brigitte Balastegui, Isabelle Bernard, Sylviane Bouchard, Edith Chêne, Fabienne Hiraut, Marie-Hélène Moréteau, Schérazade Tounsi. Photo couverture : E. Labbé

Tirage à 350 exemplaires - **Imprimé par :** Imprimerie ILLICO TEXTO

**Contactez-nous :** [www.saint-maurice-de-remens.fr](http://www.saint-maurice-de-remens.fr) - courriel : [secretariat.stmauricederemens@orange.fr](mailto:secretariat.stmauricederemens@orange.fr) Tél : 04.74.35.41.68

Mairie de Saint-Maurice-de-Rémens 548, rue de la Libération 01500 Saint-Maurice-de-Rémens.

## A toute vitesse...

**A**nnoncée, décalée, prévue, replanifiée, réclamée encore et encore, l'arrivée de la fibre à Saint-Maurice (et dans d'autres communes du département) n'aura pas été un long fleuve tranquille.

Mais l'essentiel est là, depuis le 29 avril dernier, il est possible pour 85%\* des habitants de la commune d'avoir un accès internet utilisant la technologie fibre optique.

Concrètement, que va apporter la fibre ?

Un accès internet presque cent fois plus

rapide qu'aujourd'hui permettant de profiter des offres multimédias mais aussi d'améliorer les conditions d'accès au télétravail.

La réunion publique organisée par le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de E-communication de l'Ain) du 7 mai dernier, à laquelle participaient plus de cent rémensois, a permis à chacun de prendre connaissance des modalités de raccordement et même de voir et toucher ce câble de l'épaisseur d'un cheveu.

Depuis cette date, de nombreux rémensois se sont « fibrés » et profitent pleine-

ment de l'internet Très Haut Débit.

Pour connaître votre éligibilité et prendre connaissance des opérateurs disponibles sur la commune :

<http://reso-liain.fr/>

\* Des problèmes techniques indépendants de la volonté de la commune ne permettent pas, à ce jour, de raccorder quelques habitations.



## Repas CCAS 2018



**L**e 17 novembre 2018, le CCAS a organisé le traditionnel repas des aînés. C'est dans une salle joliment décorée par les membres du CCAS qu'ont été accueillis les participants de plus en plus nombreux chaque année.

Tout le monde a pu apprécier le repas confectionné par le restaurant « chez les filles » de Villieu et l'ambiance fes-

tive de cette journée qui a été animée avec brio par une chanteuse, Sandrine Dubois, en faisant participer nos aîeùls à chanter et à danser.

Objectif atteint pour le CCAS qui tient à cœur de faire de ce repas annuel une belle journée de rencontre pour nos aînés très attendue par les participants.

Chacun a pu repartir avec un souvenir de la commune, un set de table représentant un pêle-mêle de photos

du village d'antan qui a réveillé de beaux souvenirs.

Tous nos remerciements aux bénévoles qui contribuent à l'organisation de cette journée et à nos aînés qui y participent volontiers.



## ILLIWAP

**D**epuis ce mois d'août, la commune a souscrit un abonnement (350 € /an) à l'application ILLIWAP avec pour objectif d'être plus réactif sur les événements qui se déroulent sur notre territoire.

Véritable complément de notre site internet, il nous permettra de vous informer en temps réel sur votre smartphone en cas d'événement particulier, d'incident, de coupure d'eau ou d'électricité, d'alerte météo, etc...

Autre atout de cette application, vous allez pouvoir agir avec les élus et être acteurs grâce à l'option « Signalement » de l'application. Vous allez être en mesure de nous informer si vous constatez sur la commune des dégradations (Tags, mobilier cassé,...) et des dysfonctionnements techniques (coupure d'eau non prévue, éclairage public hors service, etc...).



Comment ça marche ?

1. Installez l'application ILLIWAP sur votre smartphone Android ou iPhone.
2. Entrez manuellement Saint-Maurice-de-Rémens dans la barre de recherche.
3. Cliquez sur « Suivre »

Plus d'informations sur :  
[www.saint-maurice-de-remens.fr](http://www.saint-maurice-de-remens.fr)

# Opération Première page

L'opération Première page consiste à montrer les bienfaits de la lecture aux tout-petits, pour le bon développement du langage et de l'imaginaire, pour passer plus tard à l'apprentissage réussi de la langue écrite. Mais aussi parce que lire des livres favorise des moments précieux d'intimité et de découvertes avec les enfants, le samedi 20 octobre 2018, pour la seconde fois, la bibliothèque de

Saint-Maurice-de-Rémens en partenariat avec Mme Evelyne Delange animatrice au RAMI et le conseil Départemental de l'Ain, a invité tous les petits de la commune et alentours nés en 2017 pour leur offrir le livre "Chut ! Pas de bruit bébé phoque est endormi..." de Richard Marnier et Aude Maurel.

Cette année pour animer l'évènement les membres de la bibliothèque de Saint-Maurice ont proposé un spectacle de 40 minutes, "Big Bang, le mystère des étoiles" joué par Emilie Dubois et Thomas Barbarin, qui a su ravir petits et grands.

Cette édition 2018 a remporté un franc succès avec 50 livres distribués dont 15 aux petits rémois et l'opération devrait être réitérée à la rentrée prochaine pour les petits nés en 2018.

Tous nos remerciements à Mme Jocelyne Cleyet-Merle bénévole à la bibliothèque de Saint-Maurice, Mme Evelyne Delange, le conseil Départemental de l'Ain et la bibliothèque de Bourg en Bresse qui a transmis tous les éléments pour réussir cette opération.



**RAPPEL**



## Lire à St Mots

Où : Salle plurivalente

Quand : Lundi : 17h15 - 19h et Mercredi : 17h15 - 18h30

Une sélection de plus de 200 ouvrages (romans, jeunesse, psychologie ...) dans un espace convivial et chaleureux.

Consulter le site [www.lecture.ain.fr](http://www.lecture.ain.fr) et choisir jusqu'à 3 livres. Noter la ou les références souhaitées et la bibliothèque réalise la réservation pour vous. Une navette bimensuelle passera livrer votre sélection.

## Etat civil juin 2018 - juillet 2019

### Décès



BRUN Christophe - 13/06/2018  
DESJOURS Alain - 02/11/2018  
TUSSOT Marie-France - 23/09/2018  
FALCONNIER André - 20/11/2018  
VEILLET Alphonse - 30/12/2018  
ROUX Serge - 06/01/2019  
MASSIEUX Henri - 12/01/2019  
BESSONNAT Chantal - 22/04/2019  
BICHAT Philippe - 02/07/2019  
TISSOT Elise - 20/07/2019



### Naissances



MORA Dimitri - 08/07/2018  
MILLE Emma - 17/09/2018  
MARCEAU ROBIN Hortense - 22/09/2018  
DECAMP Lucas - 28/09/2018  
BOURELIER Kylian - 07/11/2018  
GOMBOCZ Romane - 15/11/2018  
RODRIGUES Sandro - 13/12/2018  
RETTIG-COAIL Emmy - 22/12/2018  
FAGET Lola - 24/02/2019  
MARECHAL Devon - 27/02/2019  
IPPOLITI Jeanne - 19/05/2019  
ZEMEL Kaïs - 08/06/2019  
FAURE Louise - 11/07/2019

### Mariages



Aline BRUNEL et David GAY - 08/12/2018  
Noémie VIALLET et Christian OUSTRIC - 26/01/2019

# Investissements 2019

2nd semestre 2019

## Sécurisation et aménagements de la RD 904



### Sécurisation



Création d'un passage surélevé

Coût du plateau surélevé: 69.821 €

Coût des signalétiques : 13.945 €

Subventions obtenues

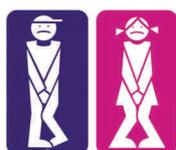
CCPA : 42.705 €

Département de l'Ain : 13.762 €



Refonte de la signalisation horizontale et verticale

### Aménagements



Démolition des toilettes publiques

Coût de démolition : 1.110 €



Aménagement paysagé le long de la départementale

Coût d'aménagement: 3.598 €



Création d'une piste cyclable avec trottoir.

Coût des travaux : 65.827 €

Subvention de la CCPA : 32.913 €

### Financement global des travaux

Coût global des travaux : 165.000 €

Reste à charge pour la commune : 30.620 €

Subventions obtenues : 89.380 €

Vente du terrain rue de la libération : 45.000 €

# Les incivilités 2018/2019



- Destructions du poteau de la salle polyvalente par véhicules.

**Coût des réparations : 5.048 € TTC**

- Tags sur les murs de la salle polyvalente et la station de pompage.
- Feux multiples derrière la salle polyvalente et sur le terrain de sport.
- Jets de pierres sur les caméras de sécurité de l'école.
- Tir à la carabine sur panneau routier.



- Réparation de vitraux endommagés.
- Réparation et renforcement des vitraux par des grilles de protection.

**Coût des travaux : 1.227 € TTC**



- Vidange d'un curage de fosse septique dans les égouts du village.
- Intervention pour nettoyer la station d'épuration.
- Plusieurs semaines pour un retour à la normale de la station.

**Coût d'intervention : 567 € TTC**



## Création de parkings

2014-2017



### Travaux réalisés

- Parking rue du Sabotier
- Parking rue bouquet
- Parking Perraud
- Parking Perrin

### Coût total

114.630 €

### Subventions obtenues

47.275 €

## Achat de terrains

2014-2018

### Achats réalisés

- Pour la création d'un parking pour la Maison du Petit Prince
- Pour l'opération « Cœur de village »
- Pour un passage adapté aux agriculteurs

### Coût total

103.334 €

### Subventions obtenues

42.215 €

### Coût des principales réalisations

Coût total des réalisations

Montant total des subventions obtenues

Coût réel pour la commune

## Sécurisation du village



### Travaux réalisés

2015

- 2 quais bus
- 2 abribus
- 4 coussins lyonnais
- 4 trottoirs bitumés
- 3 rétrécissements
- 1 radar pédagogique
- Des potelets de protection

### Coût total

248.766 €

### Travaux prévus

- Refonte de la signalétique
- 1 passage surélevé
- 1 trottoir

2nd semestre 2019

### Subventions obtenues

150.342 €

Route des Ormans

Place Saint-Exupéry

Martinaz

Côte du logis

Rue de la libération

Rue Mermoz

Rue Bouquet

# Accessibilité

2015-2019

## Travaux réalisés

- Etude accessibilité école et mairie
- Ecole maternelle
- Salle plurivalente
- Parking Ecole / Salle plurivalente
- Cimetière
- Plateau sportif
- Jeu de boules
- Eglise

Coût total

67.758 €

Subventions obtenues

41.989 €



# PLU

2nd semestre 2019

## Travaux réalisés

- Mise en œuvre
- Réunions publiques

Coût total

44.100 €

Subventions obtenues

8.100 €

Travaux de 2014 à 2020

Coût total : 1.935.382 €

Subventions obtenues : 1.053.964 €

Reste à financer : 881.418 €

2019-2021

# Eau et assainissement

Coût total

1.179.037 €

Subventions obtenues

673.980 €

## Travaux 2019 à 2021

- Sécurisation de la ressource en eau de Martinaz
- Etude et diagnostic du système d'alimentation
- Travaux sur le réseau d'eau potable
- Travaux sur le réseau d'assainissement

# Aménagements divers

2014-2018

## Travaux divers

- Installation d'un défibrillateur
- Jeu à la maternelle
- Sécurisation de l'accès à l'école
- Aménagement du cimetière
- Archivage de la mairie
- Mise aux normes des bâtiments communaux
- Piste cyclable rue de la libération

Coût total

177.757 €

Subventions obtenues

90.063 €



2nd semestre 2019

# Travaux sur les réseaux humides

Début 2nd semestre 2019

Après de nombreuses années sans investissement sur les réseaux d'eau et d'assainissement, la commune est aujourd'hui dans l'obligation de réaliser en quelques années des travaux d'envergures sans précédent.

Après des mises en demeure de la part de l'Etat, les pénalités liées au faible rendement de notre réseau en raison des nombreuses fuites, la commune a lancé un ensemble d'études et de diagnostics permettant d'aboutir aux travaux qui vont avoir lieu dans les mois qui viennent. La réalisation en simultané des travaux pour l'eau et l'assainissement permet de réduire les coûts puisque la route ne sera en travaux qu'une seule fois.

Afin de financer des travaux aussi importants, la commune a fait appel à des établissements financiers qui ont accepté d'établir des offres de prêt à condition que le prix de l'eau et de l'assainissement permettent de rembourser ces prêts. C'est la raison pour laquelle les prix de l'eau et de l'assainissement ont été ajustés en début d'année, restant malgré tout en deçà de la moyenne des tarifs des communes de l'Ain.

## Eau potable

### Sécurisation de la ressource en eau de Martinaz

- Canalisation du camp des fromentaux à Martinaz
- Installation possible d'un surpresseur

Coût des travaux : 429.000 € HT

- Subvention de l'agence de l'eau : 126.000 €
- Subvention de la région : 92.000 €
- Subvention du département : 85.800 €

Subventions obtenues : 303.800 €

Reste à charge : 125.200 € HT



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

AIN<sup>01</sup>  
le Département

### Etude et diagnostic du système d'alimentation en eau potable

- Schéma directeur de l'eau

Coût des travaux : 155.906 € HT

- Subvention de l'agence de l'eau : 65.677 €
- Subvention du département : 31.181 €

Subventions obtenues : 96.858 €

Reste à charge : 59.048 € HT



AIN<sup>01</sup>  
le Département

## Travaux sur le réseau d'eau potable 2019/2020

- Place St-Exupéry
- Côte du logis
- Rue neuve
- Rue Mermoz

Coût des travaux : 257.104 € HT

Reste à charge : 89.986 € HT

- Subvention de l'agence de l'eau : 128.552 €
- Subvention du département : 38.566 €

Subventions obtenues : 167.118 €



### Qu'est ce que l'assainissement?

- L'assainissement a pour fonction de collecter les eaux usées, puis de les débarrasser des pollutions dont elles se sont chargées avant de rejeter l'eau épurée dans le milieu naturel.

### Qu'est-ce qu'un réseau d'eau potable ?

- Un réseau d'eau potable est un ensemble de conduites et d'équipements organisés pour permettre la circulation et la distribution de l'eau potable vers la population d'une collectivité ou de plusieurs collectivités.

## RAPPEL

- Les budgets de l'assainissement et de l'eau potable sont des budgets indépendants qui doivent se financer par leurs propres recettes ou emprunts.



Les éléments fournis ne concernent que les travaux et financements pour 2019/2020. L'ensemble du programme de rénovation est planifié et s'étend jusqu'en 2022.

## Assainissement

### Travaux sur le réseau d'assainissement 2019/2020

- Mise en séparatif du réseau des eaux usées

Coût des travaux : 337.027 € HT

Reste à charge : 230.823 € HT

- Subvention de l'agence de l'eau : 55.650 €
- Subvention du département : 50.554 €

Subventions obtenues : 106.204 €



## 2014-2015

- Renforcement de l'encadrement en classe de GS/CP par l'embauche d'un contrat aidé (dispositif créé par l'Etat et finançant son salaire et les charges à hauteur de 85%).
- Remplacement du jeu de cour de la maternelle et homologation.
- Début de la mise en œuvre de la Réforme des rythmes scolaires de 2013 avec l'organisation des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) après l'école.



## 2015-2016

- Poursuite des TAP et validation du PEDT (Projet Educatif Territorial) permettant de conserver les aides financières de l'Etat et de mettre en cohérence les différents temps éducatifs.
- Achat d'un logiciel commun de gestion entre la mairie et Les Pt'its Choux pour l'organisation et les inscriptions aux TAP et à la garderie/cantine.
- Maintien du contrat aidé auprès de la maîtresse de GS/CP.



## 2016-2017

- Maintien du contrat aidé auprès de la maîtresse de GS/CP.
- Poursuite des TAP avec une offre d'activités de plus en plus large et diversifiée, des intervenants avec une qualité de formation supérieure et une ouverture plus large des activités vers le public de maternelle.
- Notre école change de nom et devient le groupe scolaire Le Petit Prince.

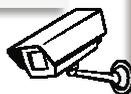
## 2017-2018

- Fin des contrats aidés. Après intervention auprès de la sous-préfète nous conservons notre aide auprès de la maîtresse de GS/CP pour la dernière année...
- Nouvelle réforme, 1ères mesures pour bâtir, « L'école de la confiance ». C'est la fin des TAP avec la possibilité du retour à la semaine des 4 jours. Les familles et les enseignants se positionnent dans ce sens.
- Travaux de mise en conformité du groupe scolaire (électricité, accessibilité, douche, toilettes...)
- Sécurisation du groupe scolaire (interphone, caméras, digicode, serrure électrique...).
- Changement du photocopieur.

TAS PLUS TAP ?

## 2018-2019

- Fin des contrats aidés, la commune est dans l'incapacité financière d'embaucher une ATSEM.
- Rénovation des murs d'enceinte de la cour des CM.
- Rénovation du sol de la grande cour (racines apparentes).
- Finalisation des travaux d'accessibilité.



## 2019-2020

- Adoption de la loi pour une école de la confiance avec notamment l'inscription obligatoire à 3 ans.



# Travaux d'accessibilité 2018-2019

## Cimetière

- Allées en dur
- Place de parking personne à mobilité réduite
- Elargissement du passage entre l'ancien et le nouveau cimetière



3eme trimestre 2019

## Place de l'église

- Place de parking personne à mobilité réduite adaptée.
- Etude adaptation des WC publics.

## Mairie

- Bande de guidage podotactile.



## Travaux d'accessibilité

Coût total des travaux : 57.358 € HT

Subvention de la CCPA : 17.569 €

Subvention de la Région : 9.302 €

Subvention de l'Etat (DETR) : 12.918 €

Coût réel pour la commune : 17.569 € HT

3eme trimestre 2019

## Plateau sportif

- Accès handicapé.

## Parking école et salle plurivalente

- Bande de guidage podotactile.
- Place de parking personne à mobilité réduite.



## Ecole maternelle

- Nouvelle porte d'entrée.
- Trois portes intérieures adaptées.
- Lavabo modifié.
- Lavage enfant de plain pied.
- Bande de guidage podotactile.



## Salle plurivalente

- WC homme abaissé.
- WC handicapé remis au norme.

3eme trimestre 2019

## Jeu de boules

- Place de parking personne à mobilité réduite.

Bloc-notes

Infos

Papotages

Histoire

Pour finir sur une note moins sérieuse, bienvenue au bric-à-brac du bulletin municipal : souvenirs, recommandations, infos .....

### Cabane du SEYMARD ou « cabane de la chasse »

Le 30 mars 2019, une quinzaine de sociétaires de l'association de pêche La Gaule du Pollon et de la société de chasse de Saint-Maurice-de-Rémens ont participé à la restauration de la cabane du Seymard, un lieu accessible à tous.

Il est à souligner que sans les matériaux donnés gratuitement par un des membres, rien n'aurait pu être fait.



### Déblayage du Pollon

Les différents épisodes venteux des derniers mois ont couché énormément d'arbres.

Beaucoup sont tombés en travers du ruisseau et ont bouché le Pollon sur une longueur d'environ cent mètres.

Il a fallu quatre matinées pour le déboucher et lui rendre son débit habituel.

Une dizaine de sociétaires de l'association de pêche La Gaule du Pollon ont participé à ces travaux.



### Nettoyage du village

Le 23 mars 2019, une vingtaine de bénévoles habitants du village ou non, ont participé à la traditionnelle journée de nettoyage du village organisée par la municipalité.

Grâce à l'action régulière des bénévoles, la quantité tend à décroître année après année mais malheureusement les déchèteries sauvages sévissent encore sur notre commune comme l'atteste la récolte 2019 : pneus, poussette, gazinière et autres déchets plus « standards » mais toujours aussi nombreux, que sont les bouteilles de bières en verre et les canettes en métal difficilement recyclable naturellement !!!!

Bravos et mercis à tous les bénévoles participants.



De grands remerciements et un grand bravo à tous, comme à toutes les associations faisant vivre notre village.